

Doublante médecine souhaitant se réorienter en droit

Par **MilxVictorine**, le 23/06/2016 à 03:45

Hello tout le monde !

Voilà, comme le titre l'indique, je suis une étudiante en médecine qui souhaite se réorienter en droit. Pourquoi? La première raison est que ça fait maintenant deux ans que je suis en PACES et je suis vraiment blasée. Même si au premier semestre je n'étais pas classée, j'avais un classement qui me permettait de viser médecine. Mais le temps passa et j'ai eu de plus en plus du mal à m'y mettre. C'est à un mois du second concours que j'ai commencer à réfléchir à l'après PACES (je ne vous cache pas que durant cette période, j'ai beaucoup pleuré, il m'a fallut du temps pour accepter cette fatalité).

Mais pourquoi le droit? Parce que même si j'ai toujours voulu être médecin depuis la primaire, à un moment dans ma vie (voire deux), j'ai hésité entre la médecine et le droit (une fois au collège et une fois au lycée). Ce doute s'est bien installé lorsque j'ai assisté à un cours d'introduction au droit à l'ICP lors d'une journée d'insertion pour permettre au lycéens de se mettre dans le bain. Mais l'idée de faire du droit est vite partie lorsque j'en ai parlé à ma mère qui est catégoriquement contre car pour elle, il n'y a pas de débouché. Mais elle se trompe, le droit c'est vaste, ce n'est pas que avocate du droit pénal, c'est aussi juriste, notaire, cadre de banque, etc. c'est associé à la santé, à l'immobilier, le social, la banque et j'en passe... Ainsi, même si ma mère est contre, je compte bien me réorienter en droit avec le soutien de mon père.

C'est là que les problèmes commencent...

Je suis actuellement étudiante en médecine à l'université Paris Diderot et bien que je ne sois pas passée en médecine (suite à mon relâchement du second semestre, je suis finalement arrivée 834ème/2279), j'ai tout de même validé mon année, je suis donc ce que l'on appelle une reçu-collée. Je viens d'apprendre que pour des personnes comme moi qui sont dans l'enseignement supérieur, il faut procéder au transfert de dossier universitaire. Le problème est que j'en connais l'existence que depuis aujourd'hui alors que les procédures pour l'année qui suit sont déjà clôturées... Moi, pour les réorientations, on ne m'avait parler que d'APB. Là encore il y a un problème. Sachant que ça fait maintenant deux ans que je suis dans l'enseignement supérieur, je suis clairement pas prioritaire. De plus, au lycée j'étais une élève vraiment moyenne parce que je n'arrivais pas à m'épanouir et j'ai obtenu mon bac S en loupant la mention de peu pour des raisons qui me déchirent le cœur encore aujourd'hui. Résultat des comptes, je n'ai fais que 4 vœux et aucun retour positif. Je ne sais vraiment plus quoi faire. Sachant que je vise des métiers assez précis et que j'ai une idée précise de masters que je veux faire (à savoir master 1 Droit des Affaires et Master 2 Droit Bancaire et Financier), je souhaite aller soit à La Sorbonne, soit à Assas, soit à Nanterre, soit à Descartes voire la Faculté Libre de Droit (Antenne de Paris) de par leur proximité à mon domicile et de par leur qualité d'enseignement. En effet, les deux masters cités auparavant (surtout le master 2), en Île-de-France ne se trouvent qu'à Assas et La Sorbonne. Ainsi, que puis-je faire ? Connaissez-vous des personnes dans mon cas ? Qu'ont-elles fait? Ont-elles pu avoir la fac

de leur choix ? Ont-elles réussi en droit ?

Merci de m'éclairer à ce sujet, et encore désolée pour ce long roman, mais j'ai essayé de détailler mon cas le plus possible.

signée: une étudiante désespérée qui souhaite faire ce qu'elle veut de sa vie, réussir et s'épanouir[smile25]

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/06/2016** à **09:26**

Bonjour

[citation]Mais l'idée de faire du droit est vite partie lorsque j'en ai parlé à ma mère qui est catégoriquement contre car pour elle, il n'y a pas de débouché. Mais elle se trompe,[/citation]

Tout à fait, et c'est même carrément l'inverse. Le droit est l'une des filières où il y a le plus de débouchés (et de débauchés [smile3]).

[citation]Le droit c'est vaste, ce n'est pas que avocate du droit pénal, c'est aussi juriste, notaire, cadre de banque, etc. c'est associé à la santé, à l'immobilier, le social, la banque et j'en passe...[/citation]

Effectivement cette liste est loin d'être exhaustive.

[citation]

Ainsi, même si ma mère est contre, je compte bien me réorienter en droit avec le soutien de mon père[/citation]

Sage décision. N'oubliez pas que se sont vos études et donc votre vie professionnelle et non celle de votre mère. En quoi, la médecine aurait plus de débouché que le droit.

[citation]j'ai tout de même validé mon année, je suis donc ce que l'on appelle une reçu-collée .[/citation]

Cela devrait être reconnu comme un acte de torture et de barbarie. En droit, si vous validez votre année, vous passez. Parfois, on peut même passer en n'ayant pas validé son année (Etudiant qui n'a validé qu'un semestre, mais je ne vais pas vous embrouillez déjà avec cela, surtout que ça n'existe pas dans toutes les facultés)

Ensuite pour en revenir au cœur du problème à savoir si un ancien étudiant de médecine peut réussir en droit, la réponse est clairement **OUI**.

En deuxième année, la major de ma promotion était une étudiante réorientée qui avait loupé sa première année de médecine. Cette même année, un autre étudiant réorienté s'est illustré en remportant le concours d'éloquence de la fac.

Je suis étudiant en Master 2 Droit des affaires. Il y a 30 étudiants, dont 4 ont tenté une première année de médecine, une ou plusieurs fois.

Par conséquent, vous pouvez réussir à condition de vous y mettre à fonds. Normalement (en tout cas dans ma fac, cela est comme ça), vous allez avoir des séances de tutorat pour vous mettre à niveau.

Le seul hic dans votre histoire, c'est l'absence de retour positif sur vos vœux. Si vous n'avez toujours pas de réponse, le « mieux » serait de vous réinscrire en médecine pour bénéficier d'une réorientation en cours d'année

Par **MIIXVictorine**, le **23/06/2016** à **10:52**

Bonjour Bourdieu,

Tout d'abord, merci pour votre réponse rapide et réconfortante qui ne fait que me conforter dans mon choix. J'aurais bien aimé bénéficier de la réorientation en cours d'année mais malheureusement, étant donné que j'ai déjà redoublé une fois, je n'ai plus le droit de m'inscrire à une quelconque fac de médecine en France (et dans la plupart des pays d'Europe)[smile17]

Ensuite, pour ce qui est d'aucun retour positif, sur APB je n'ai postulé que à Assas, La Sorbonne, Nanterre et Cergy. Pour Assas, La Sorbonne et Cergy, j'ai été refusé par l'établissement. Je ne peux donc plus effectuer aucune démarche via APB pour ces trois facs là. Ensuite, pour ce qui est de Nanterre, je pense que c'est de ma faute car j'ai oublié de renvoyer ma candidature via la poste. Ainsi le statut pour cette fac est "dossier non parvenu". Du coup, je voulais savoir, concernant les trois premières facs qui ont exprimé leur refus via APB (d'ailleurs, je pense plutôt qu'ils n'ont pas du tout vu ma candidature mais que étant donné que je ne suis pas prioritaire et qu'en plus de cela au lycée j'étais plutôt moyenne, il s'agit d'un refus automatique), pensez-vous que si je fais du forcing en mode "porte à porte" avec relevé de notes de cette année, lettre de motivation et CV, je pourrais finalement finir dans l'une de ces facs ?

Pour Nanterre, je comptais me déplacer pour expliquer mon cas.

Finalement, il reste Descartes et la Faculté Libre de Droit où je n'ai pas encore postulé. Pensez-vous qu'il est préférable de passer par la procédure complémentaire ou je me rends directement dans ces facs, munie de mon relevé de note, de ma lettre de motivation ainsi que de mon CV pour appuyer ma candidature, montrer ma détermination et ainsi me forcer une place dans l'une de ces facs ?[smile7]

Aussi, j'aurais bien aimé savoir dans quel fac est-ce que vous avez validé votre licence en droit, car je suis vraiment intéressée par le tutorat, et je voulais absolument en bénéficier pour ma remise à niveau.

Voilà, passez une excellente journée[smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/06/2016** à **13:06**

Rebonjour,

Pour Assas, La Sorbonne et Cergy, ils vous ont refusés, je ne pense pas que le fait de se présenter là-bas en personne, va réellement changer quelque chose. Retentez l'année prochaine si c'est vraiment dans l'une de ses facs que vous voulez étudier.

Par contre pour Nanterre, ça vaut peut-être le coup d'aller là-bas, pour expliquer votre étourderie.

Pour Descartes et la Faculté Libre de Droit, n'hésitez à postuler. Il faut respecter la procédure mais cela ne vous empêche de vous rendre aussi sur place, pour montrer votre motivation. Honnêtement, je ne sais pas si cela va avoir vraiment une influence car les facultés sont noyées sous les dossiers et s'intéresse essentiellement aux notes.

Mais il ne faut pas vous décourager, je pense que vous aurez au moins une réponse positive même si ce n'est pas votre premier choix.

Pour ma part, je suis un pur produit de l'UFR SJEFG de Besançon. J'y ai obtenu ma licence et mon Master 1. Je suis actuellement en plein mémoire de Master 2. Et je compte poursuivre en Thèse.

Je ne sais pas si les candidatures sont encore ouvertes, mais de toute façon il se serait posé le problème du logement, et pour le coup les demandes de logement sont bien closes

Bonne journée à vous aussi

Par **antmar**, le **23/06/2016** à **17:06**

Bonjour MllxVictorine,

Je vous confirme les propos de Bourdieu sur les anciens de médecine en droit : j'étais à la Sorbonne de la première année de licence au Master 2, je ne compte pas les anciens de médecine parmi mes camarades de promo. Et la plupart d'entre eux réussissent plutôt bien !

J'ai eu, il y a quelques années, le même problème que vous avec mes parents. Ils s'imaginaient que le droit avait peu de débouchés, moins bien rémunérés qu'à l'issue d'une école de commerce, qu'il suffisait d'apprendre un code pour le pratiquer (une espèce de comptable en droit finalement), etc. Pourtant c'est comme tout, il suffit de travailler et on réussit. Les débouchés en droit sont nombreux, et pour un bon étudiant les opportunités professionnelles ne manquent pas !

[citation]pensez-vous que si je fais du forcing en mode "porte à porte" avec relevé de notes de cette année, lettre de motivation et CV, je pourrais finalement finir dans l'une de ces facs ?
[/citation]

Le forcing peut parfois fonctionner, mais sachez que vous ne serez pas la seule dans ce cas. Il y a deux ou trois ans, le directeur des licences à la Sorbonne avait collé une feuille sur sa porte avec le nombre de premier choix APB reçus (plus de 10.000) et le nombre d'admis, pour décourager les gens se déplaçant au Panthéon.. Le forcing a peut être plus de chance de fonctionner à Nanterre et Descartes.

[citation]Finalement, il reste Descartes et la Faculté Libre de Droit où je n'ai pas encore

postulé. [/citation]

Si vous pouvez éviter de vous inscrire à la Faculté Libre de Droit de Paris, vous éviterez bien des écueils de reconnaissance de diplôme et de transfert dans des universités publiques plus tard (notamment pour le Master), sans parler des difficultés professionnelles - mais c'est un sujet à part entière.

[citation]Aussi, j'aurais bien aimé savoir dans quel fac est-ce que vous avez validé votre licence en droit, car je suis vraiment intéressée par le tutorat, et je voulais absolument en bénéficier pour ma remise à niveau. [/citation]

Assas et la Sorbonne ont un système de tutorat pour les L1, je suppose que Nanterre et Descartes aussi. Mais ne vous inquiétez pas trop : en L1, la plupart sortent du bac et ils n'ont certainement pas plus de compétences en droit que vous !

[citation]Je vise des métiers assez précis et que j'ai une idée précise de masters que je veux faire (à savoir master 1 Droit des Affaires et Master 2 Droit Bancaire et Financier) [...] les deux masters cités auparavant (surtout le master 2), en Île-de-France ne se trouvent qu'à Assas et La Sorbonne.[/citation]

De manière générale, les études de droit sont assez longues, et les envies changent souvent au cours des études. Viser un des deux Master 2 en droit bancaire et financier est une ambition louable, mais vous découvrirez peut-être votre bonheur ailleurs ! En revanche, si vous voulez faire du droit des affaires, et avoir accès à des M2 de ce niveau-là, il va falloir redoubler d'efforts : il y a beaucoup de candidats dans ce domaine et vraiment peu d'élus, le premier critère de sélection étant les notes. Evitez la Faculté Libre de Droit si vous visez des M2 très sélectifs en droit des affaires comme ceux-ci, il vaut mieux être (bien) formé dans une université publique et essayer d'obtenir de très bons résultats.

Par **MilxVictorine**, le **24/06/2016** à **00:48**

Bonsoir,

Encore merci pour vos réponses rapides et claires. Aujourd'hui j'ai enfin pu récupérer mon relevé de note officiel; j'irais ainsi faire un tour à Nanterre et Descartes (bien entendu, je compte respecter la procédure et inscrire Descartes et Nanterre à la procédure complémentaire). Il est vrai que je n'ai "que" 19 ans, mais je n'ai vraiment pas envie de perdre un an, je veux commencer le droit dès l'année prochaine. Aussi, je tenais à vous remercier antmar pour vos conseils concernant la faculté libre de droit, et je compte en tenir compte. Le problème est que maintenant, il ne me reste plus que deux facs à proximité et dont j'ai vraiment envie d'y aller (à savoir Nanterre et Descartes). Après, je sais qu'en banlieue il y a Paris 8 et Paris 13. Loin de moi l'idée de dénigrer ces deux facs mais, sachant le parcours que je vise (cf master), même si, comme vous l'avez souligné antmar, les envies peuvent changer au cours du temps, étudier à ces facs ne me portera pas préjudice ?

Par **antmar**, le **24/06/2016** à **07:41**

@MllxVictorine

Etudier à Paris 8, Paris 13, ne vous portera pas préjudice en soi (mises à part les contingences matérielles, comme le temps de transport). De même que Nanterre ou Descartes ne sont pas de mauvais choix du tout.

Avec en tête les M2 que vous recherchez, il vous faudra d'abord de très bons résultats dans l'une de ces 4 universités. En revanche, envisager un transfert à Paris 1 ou Paris 2 dès la fin de la L1 serait certainement avantageux à long terme. La première raison est la tendance des masters les plus sélectifs de ces universités à recruter plus d'étudiants déjà dans leurs murs, et à exiger d'étudiants extérieurs un niveau plus important (voire à ne prendre que les meilleurs des extérieurs). Une seconde raison pourrait être les possibilités pour un étudiant moyen-bon de Paris 1 ou Paris 2 d'obtenir tout de même un très bon M2, voire de se "revendre" très bien dans les autres universités de la région parisienne.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2016** à **07:51**

Bonjour,

Malheureusement, je pense que vous n'aurez pas trop le choix si Descartes et Nanterre, vous refuse.

Au vu de ce qu'a dit antmar à propos de la faculté libre de droit, je pense qu'il est préférable d'être à Paris 8 et 13. Je vous conseille de postuler pour ses facultés, pour multiplier vos chances de pouvoir faire une rentrée en septembre.

Par **MllxVictorine**, le **24/06/2016** à **11:32**

Bonjour,

Encore merci à vous deux. Je vais donc suivre vos conseils et vous tiendrai au courant, à savoir si l'année prochaine je serais (enfin) étudiante en droit ! ^^

Bonne journée à vous

Par **Yn**, le **24/06/2016** à **13:19**

Salut,

Sans reprendre de façon détaillée tous les points de la discussion, quelques remarques.

1/ Beaucoup d'étudiants en médecine se réorientent en droit. Il faut absolument débiter le cursus en L1, les inscriptions en L2, parfois autorisées, relèvent statistiquement et à moyen terme du suicide.

2/ Dans l'optique d'une inscription en droit, ne surtout pas partir dans l'idée que "comparé à

médecine, le droit ça va être la fête". J'insiste sur ce point : beaucoup d'étudiants ex-médecine arrivent avec cette posture, un poil prétentieux, et se ramassent. Ceci dit, les ex-médecine réussissent plutôt bien en droit, avoir une bonne capacité de travail est un plus car tu ne vas pas compter tes heures, surtout si tu t'inscris en L1 à la Sorbonne ou à Assas.

3/ Dans l'optique des M2, ne pas mettre la charrue avant les boeufs : tu vises des formations très - très - sélective (pour l'analogie, c'est équivalent à viser les meilleures places à l'internat en médecine). Excepté te mettre une pression supplémentaire, sachant que tu en auras déjà au quotidien, inutile d'en ajouter.

D'ailleurs, il est probable que tu te passionnes pour une matière dont tu ne soupçonnes même pas l'existence. Profite de tes premières années, L1 et L2 notamment, pour t'ouvrir à tout ce que le droit propose, tu feras ensuite tes premiers choix de façon éclairée.

Par **MlxVictorine**, le **25/06/2016** à **07:03**

Bonjour Yn,

En ce qui me concerne, je confirme, passer directement en L2 serait un véritable suicide pour moi. En effet, je sais que la méthodologie c'est fondamentale et que c'est principalement en L1 qu'on acquiert les mécanismes. Cela remonte maintenant à deux ans que je n'ai pas fait de véritables dissertations, commentaires de texte, et j'en passe. Ainsi, pour moi, la L1 Droit est primordiale je vous rassure ^^

Ensuite, je ne savais pas que le M2 que je visais était sélectif à ce point. Lors de ma période "trou noir", à la recherche d'un nouvel avenir, j'étais tombée sur le profil d'une jeune demoiselle dont son parcours était EXACTEMENT ce que j'avais l'intention de faire. Et elle avait été acceptée en master 2 Droit bancaire et financier (à Dauphine, tiens, je l'avais oublié cette fac) en ayant obtenu la mention AB à son master 1 Droit des Affaires (qu'elle avait obtenue à Nanterre je crois). Je suppose qu'avoir une mention doit être difficile; en tout cas, moi ça me motive plus qu'autre chose, j'aime bien avoir des objectifs à me fixer =)

Pour ma part, je ne prends vraiment pas le droit pour un "jeu", et j'aimerais être à fond dès la rentrée.

Enfin, pour le dernier point, je n'en doute pas une seule seconde. Je ne pense même pas connaître le tiers de l'étendu du droit. Je n'ai assisté qu'à un cours sur l'introduction au droit (que j'ai trouvé passionnant d'ailleurs).

Quoi qu'il en soit, j'ai vraiment hâte de prendre ce nouveau départ !

Passez une bonne journée